

AFUL "LES MYOSOTIS"

65 Boulevard Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX

aful.les.myosotis@gmail.com

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 9, alinéa 2, des statuts de notre Association, les propriétaires des pavillons de l'Ensemble Immobilier constituant l'AFUL "LES MYOSOTIS" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

VENDREDI 07 FÉVRIER 2025 à 20H30

**Salle de motricité
École des Myrtilles Avenue de Neufville - MENNECY**

La salle sera ouverte à partir de 20h00 pour permettre aux propriétaires et aux porteurs de pouvoirs d'émerger sur les listes de présence.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport d'activité de l'année 2024
2. Présentation des comptes de l'année 2024 (détail au verso)
 - i. Approbation des comptes et quitus
3. Budget prévisionnel 2025 (*détail au verso*)
 - i. Vote de la cotisation proposée à **200 €**, des modalités de règlement et des majorations forfaitaires
 - ii. Présentation d'un nouveau système de paiement en ligne
4. Espaces verts
5. Élection et renouvellement des membres du Comité Syndical
6. Questions diverses

En vertu du Titre II, article 9, alinéa 5 des Statuts de l'Association, les membres de l'Association peuvent se faire représenter, soit par leur conjoint, soit par un autre propriétaire de l'ensemble Immobilier en lui remettant le pouvoir joint. Tout mandataire ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en sus de sa ou ses voix.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser vos questions éventuelles par écrit, ou par courriel à "aful.les.myosotis@gmail.com" au plus tard pour le 27 janvier 2025.

MERCI DE VENIR NOMBREUX

**Le Président
Jean-Yves CAPELLE**



P.S. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, nous vous remercions de bien vouloir remettre le pouvoir joint correspondant à l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à un autre propriétaire, soit à l'un des membres du Comité de manière non nominative (possible par courriel, adresse ci-dessus).

AFUL "LES MYOSOTIS"

65 Boulevard Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX
aful.les.myosotis@gmail.com

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Donne pouvoir à :

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Pour le représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'AFUL "LES MYOSOTIS" qui se tiendra le :

VENDREDI 07 FÉVRIER 2025 à 20H30
Salle de motricité
École des Myrtilles Avenue de Neufville - MENNECY

MenneCY, le _____

Signature :

Tableau financier

AFUL LES MYOSOTIS

BILAN ANNÉE 2024 (arrêté prévisionnel au 07/12/2024)

BUDGET 2025

		DÉPENSES		DÉPENSES		DÉPENSES	
	Prévu	Réalisé	Reste à payer	Pourcentage		Prévisions	Pourcentage
Entretien espaces verts	53 399,38 €	47 526,00 €	4 332,00 €	74,30%	Entretien espaces verts	51 984,00 €	69,83%
Travaux espaces verts	10 000,00 €	11 772,00 €	0,00 €	16,87%	Travaux espaces verts	14 000,00 €	18,81%
Provision « dégâts espaces verts »	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	Provision « dégâts espaces verts »	453,00 €	0,61%
Eau	150,00 €	129,24 €	0,00 €	0,19%	Eau	150,00 €	0,20%
	63 549,38 €	59 427,24 €	4 332,00 €	91,36%	Sous total « Espaces Verts »	66 587,00 €	89,45%
Taxe foncière	4 000,00 €	3 802,00 €	0,00 €	5,45%	Taxe foncière	4 500,00 €	6,04%
Impôt sur les sociétés (intérêts n-1 perçus année n)	0,00 €	4,00 €	0,00 €	0,01%	Impôt sur les sociétés (intérêts année n-1 perçus en n-1)	10,00 €	0,01%
	4 000,00 €	3 806,00 €	0,00 €	5,45%	Sous total « Impôts et Taxes »	4 510,00 €	6,06%
Assurance R.C.	750,00 €	768,77 €	0,00 €	1,10%	Assurance R.C.	850,00 €	1,14%
Photocopies	400,00 €	218,88 €	0,00 €	0,31%	Photocopies	400,00 €	0,54%
Affranchissements	100,00 €	125,84 €	0,00 €	0,18%	Affranchissements	100,00 €	0,13%
Frais bancaires	500,00 €	585,31 €	0,00 €	0,84%	Frais bancaires	500,00 €	0,67%
Fournitures, Fonctionnement, Site Web et frais AG	425,00 €	177,90 €	230,40 €	0,59%	Fournitures, Fonctionnement, Site Web et frais AG	425,00 €	0,57%
Boite postale	118,80 €	118,80 €	0,00 €	0,17%	Boite postale	118,80 €	0,16%
Contentieux	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	Contentieux	500,00 €	0,67%
Dépenses exceptionnelles (Acte not. 7 AFULs, ...)	506,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	Dépenses exceptionnelles (Acte not. 7 AFULs, ...)	452,35 €	0,61%
	3 299,85 €	1 995,50 €	230,40 €	3,19%	Sous total «Frais de fonctionnement»	3 346,15 €	4,49%
	70 849,23 €	65 228,74 €	4 562,40 €		TOTAL	74 443,15 €	
		RECETTES		RECETTES		RECETTES	
	Prévisions	Réalisé	A percevoir		Global	par membre	
Cotisations année écoulée	72 800,00 €	72 600,00 €	200,00 €		Cotisations	72 800,00 €	200,00 €
Cotisations année(s) antérieure(s)	200,00 €	200,00 €	-		Cotisations tardives	200,00 €	0,55 €
Pénalités	0,00 €	-	-		Pénalités	0,00 €	0,00 €
Intérêts du Livret A (provision dégâts espaces verts)	0,00 €	0,00 €	-		Intérêts du Livret A (provision dégâts espaces verts)	114,94 €	0,32 €
Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	0,00 €	0,00 €	-		Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	455,12 €	1,25 €
Contentieux	0,00 €	0,00 €	-		Report du contentieux sur exercice(s) ultérieur(s)	0,00 €	0,00 €
Report exercice précédent (hors contentieux)	-2 135,77 €	-2 135,77 €	-		Résultat exercice écoulé*	873,09 €	2,40 €
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	-		Autres recettes	0,00 €	0,00 €
	70 864,23 €	70 664,23 €	0,00 €		TOTAL	74 443,15 €	204,51 €
		873,09 €			Différence recettes/dépenses	0,00 €	
		TRÉSORERIE		TRÉSORERIE		TRÉSORERIE	
	Constaté			Année	Montant	Variation	
Compte courant	7 690,86 €			exercice 2024	200,00 €	+8,11%	
Provision dégâts espaces verts (Livret A)	15 115,00 €			exercice 2023	185,00 €	0,00%	
Fonds de roulement (compte CA)	23 010,00 €			exercice 2022	185,00 €	0,00%	
à encaisser	700,00 €			exercice 2021	185,00 €	0,00%	